



## RASSEMBLEMENTS : LE 20 JANVIER 2011



**PARTICIPEZ AU RASSEMBLEMENT du 20 janvier 2011  
À MARSEILLE À 17H30 AUX MOBILES (HAUT DE CANEBIERE)  
et aux initiatives dans les villes du département, les secteurs professionnels,...**

### **1 MILLION D'AGENTS NON TITULAIRES DANS TOUTE LA FONCTION PUBLIQUE !**

#### **A LA PRECARITE PERMANENTE !**

- Arbitraire des recrutements et des renouvellements de contrats
- Contrats de plus en plus courts
- Temps incomplets ou partiels imposés
- Fins de contrats injustifiées et sans prime de précarité
- Des dizaines de milliers d'emplois aidés sans accompagnement ni formation.
- Retard de versement des salaires et des indemnités de chômage

#### **AUX DROITS REDUITS EN TERME DE :**

- Rémunération
- Carrière
- Congés
- Maladie
- Action sociale
- Formation professionnelle
- Préparation aux concours

#### **A L'OFFENSIVE AVEC LES NON TITULAIRES POUR :**

- Un plan de titularisation pour tous les non titulaires avec création de tous les emplois nécessaires.
- La limitation drastique et l'encadrement de futurs recrutements d'agents contractuels.
- De réels moyens d'insertion et de qualifications pour les emplois aidés.
- Des droits nouveaux pour tous

### **CONTRATS AIDÉS, CHÔMAGE, PRÉCARITÉ**

**Le 6 janvier 2011, une manifestation aux mobiles a réuni des salariés du privé et du public, des privés d'emplois...**

- Contre la mise au chômage de milliers de salariés en contrats précaires (CUI – CAE),
- Contre la précarité et les bas salaires,
- Pour une pérennisation des emplois par le biais de CDI dans le secteur associatif et d'emplois statutaires dans la fonction publique.

Les personnes concernées par ces contrats sont recrutées dans des secteurs aussi divers que l'éducation, la culture, l'insertion, la santé, l'action sociale, l'environnement, les services non marchands et les services publics en général. Elles occupent, toutes, des fonctions essentielles et rendent un service social indéniable. Elles sont pourtant réduites à la précarité avec des contrats de 6 mois renouvelables jusqu'à deux ans, pour un salaire de misère de 600 €/mois. Maintenant le gouvernement veut les condamner au chômage.

#### **LES ORGANISATIONS SYNDICALES SIGNATAIRES ET LE « COLLECTIF PACA EMPLOIS AIDÉS » RÉCLAMENT :**

- dans l'immédiat, le réemploi de toutes les personnes concernées sans baisse de salaire,
  - la transformation de ces emplois précaires en des emplois pérennes à temps plein (CDI pour le secteur non marchand, fonctionnaire dans la fonction publique) .
- Elles rappellent leur demande adressée au Préfet pour la tenue immédiate d'une table ronde réunissant toutes les parties.